

Assemblée générale du 1^{er} mars 2013 Au Restaurant de l'Epée à Fribourg

PRESENT-E-S : 32 personnes

EXCUSE-E-S : 26 membres, ainsi que les invités suivants : M. Fonjallaz, président de l'Ortra, Mmes Demierre et Chassot et M. Jutzet, respectivement Directeur-trice des départements de la santé et des affaires sociales, de l'instruction, de la culture et des sports et de la sécurité et de la justice.

ORDRE DU JOUR

1. Accueil de bienvenue
2. Approbation de l'ordre du jour
3. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale du 10 février 2012
4. Communication du Président, rétrospective 2012
5. Membres de l'association : démission/ adhésion
6. Actions et réponses de Trait d'union aux consultations politiques : et après comment se faire entendre ?
7. Comité : démission, adhésion, départ
8. Adhésion de Trait d'union comme membre collectif à d'autres associations
9. Budget « défraiement » en lien à des démarches de représentation de Trait d'union
10. Comptes 2012 / rapport des vérificateur-trice-s des comptes / budget 2013
11. Vérificateurs des comptes : démission et élection
12. Elaboration du programme des actions 2013
13. Divers

1. ACCUEIL DE BIENVENUE

Claude BLANC, Président, ouvre l'assemblée et donne la cordiale bienvenue à la 6^{ème} Assemblée générale de Trait d'Union.

Il remercie les membres pour leur présence et présente la liste des personnes excusées. Une liste de présence et d'adresses est mise en circulation.

Il remercie également ses collègues du comité pour leur travail et leur soutien ainsi que toutes les personnes qui ont participé activement aux diverses actions organisées par Trait d'Union en 2012.

2. APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

Claude BLANC présente l'ordre du jour qui est approuvé, avec pour seule modification l'inversion de certains points. Un scrutateur est nommé et un divers est annoncé.

3. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 10 FEVRIER 2012

L'Assemblée accepte le PV par acclamation et Claude BLANC remercie la secrétaire, Anne SCHRAGO.

Une demande de retour est formulée quant à l'introduction de notre association dans les listes de mise en consultation de projets ou d'avant-projets de lois. Claude BLANC répond en précisant que nous n'avons pas de nouvelles à ce sujet de Mme DEMIERRE mais que nous réitérons notre demande d'inscription à chaque fois que nous répondons à une consultation.

4. COMMUNICATION DU PRESIDENT

Claude BLANC présente une rétrospective de l'année 2012 en élaborant les divers liens qui ont pu être créés ou intensifiés par nos diverses actions.

1. Des liens entre les acteurs du social, pour améliorer la collaboration interdisciplinaire et décloisonner nos institutions.

Pour rappel, l'action du 5 juin 2012 « Nouvelles professions en santé-social, quels enjeux pour l'action sociale », s'est articulée autour de la présentation de l'ORTRA (l'ORGanisation du monde du TRavail du Canton de Fribourg pour les domaines de la Santé et du Social) par son président M. Jean-Marc FONJALLAZ. Ce dernier a relevé une série d'enjeux en lien à la professionnalisation des acteurs du social et la collaboration entre des profils de formations différenciés.

La table ronde du 22 novembre 2012 a réuni plusieurs acteurs du social, dont certains membres de Trait d'union, autour de l'accompagnement ambulatoire des personnes en souffrance psychique. Les partenaires du monde éducatif (Marie-José KOLLY, responsable éducative dans le cadre de la Traversée), médical (Philippe RAY, médecin adjoint au RFSM), des soins (Gérard VILLAREJO, Psydom) et des partenaires associatifs (Antoinette ROMANENS et Yves-Laurent TSCHAN de l'AFAAP) ont fait émerger les questions de collaboration interdisciplinaire dans le cadre de l'accompagnement ambulatoire et certains besoins spécifiques des personnes en souffrance psychique.

Notre association a également été invitée à rencontrer d'autres acteurs du social lors de l'assemblée générale de l'association Traversée le 5 juin 2012. Sabine CORZANI, vice-présidente, a pu présenter nos actions et nos buts.

Enfin la création et la remise du prix Trait d'Union à la HEF-TS de Givisiez le 8 mars 2012 a récompensé le travail de bachelor de Monsieur Aboubakar Morou. L'analyse portait justement sur les pratiques de collaboration entre les travailleurs sociaux et le personnel enseignant et de direction au sein des écoles. Claude BLANC en profite pour remercier le comité de lecture pour son travail.

2. Des liens entre les acteurs du social, les institutions et les destinataires de l'action sociale, par la défense des intérêts des destinataires de l'action sociale

Pour rappel, une action d'information a eu lieu le 13 septembre sur la 6^{ème} révision de l'AI et les conséquences pour l'action sociale. Mme AEBY, juriste à l'office AI et M. LEPORI, adjoint à la direction, ont pu nous informer sur les principaux changements. L'enjeu révélé par cette

action s'est situé au niveau de la défense des intérêts des bénéficiaires face aux logiques de restriction des acquis et de rationalisation des pratiques.

Trait d'Union a également répondu, grâce aux réflexions d'un groupe de travail composé de membres, à une consultation d'avant-projet de loi cantonale en faveur des Seniors. La réponse élaborée a permis de mettre en avant les besoins spécifiques des seniors que nous rencontrons et que nous accompagnons. Claude BLANC remercie Anne SCHRAGO pour la rédaction de la réponse.

3. Des liens entre les acteurs du social et les politiques, par la promotion de l'action sociale.

Trait d'union a également pris position à l'avant-projet de loi HES-SO Fribourg en révélant un enjeu : quel type de formation pour les futurs acteurs du social, quel lien entre les écoles et les terrains, et surtout quelle plus-value pour nos sociétés grâce à la formation de notre jeunesse ? Le groupe de travail a notamment déploré la mise en avant de la seule logique économique, au détriment de la promotion du développement médico-social de notre canton. Claude BLANC remercie les membres ayant participé à la rédaction de cette prise de position.

En terme de bilan, Claude BLANC relève la fréquentation généreuse des membres lors des actions ainsi que la qualité des échanges. Il encourage les membres à faire connaître leurs remarques, points de vue ou autres questionnements par le biais de notre site internet notamment, afin d'alimenter le débat. Il rappelle que tous les résumés des actions se trouvent sur le site. Enfin, il relève que Trait d'union est de plus en plus visible et reconnu sur la scène sociale cantonale et s'en réjouit. Notre association est de plus en plus sollicitée : invitation à l'AG de l'association la Traversée ; sollicitation d'Avenir Social-section Fribourg pour une rencontre entre nos comités ; invitation à une rencontre informelle sur l'avenir du GFIS (groupement fribourgeois des institutions sociales) ; etc.

Le bilan de l'année 2012 ne serait pas complet sans un grand MERCI à tous les membres de Trait d'union pour le souper annuel offert au comité. Le comité s'est réuni dans la bonne humeur pour une première soirée très réussie, organisée par Sabine CORZANI.

5. MEMBRES DE L'ASSOCIATION : DEMISSIONS/ ADHESIONS

En 2012, 6 membres ont annoncé leur départ, départ lié essentiellement à des changements d'orientation professionnelle.

13 nouvelles personnes souhaitent rejoindre notre association. Claude BLANC les nomme et elles sont accueillies par acclamation de l'assemblée.

A ce jour notre association compte 110 membres.

6. ACTIONS ET REPONSES DE TRAIT D'UNION AUX CONSULTATIONS POLITIQUES : ET APRES COMMENT SE FAIRE ENTENDRE ?

Quelles suites donner à nos actions, comment relayer nos avis, nos remarques et nos positionnements aux politiques ? En résumé comment mieux faire entendre notre voix ?

En introduction, Claude BLANC présente les réponses aux consultations politiques et passe la parole à Corinne SIFFERT, membre ayant participé à un groupe de travail durant l'année. Elle précise ses motivations et son évaluation d'une telle démarche. Elle trouve important de pouvoir

se positionner en tant que professionnel même si l'impact final est difficilement évaluable. Elle a trouvé très riche l'échange entre professionnels « spécialisés ». Elle regrette toutefois que notre association ne soit pas plus reconnue et sollicitée au niveau de l'Etat. Claude BLANC la remercie pour ce témoignage et encourage les membres, suite à la mise en ligne sur le site des réponses, à faire connaître leurs remarques et à alimenter le débat sur les avant-projets proposés. Il insiste notamment pour que chaque membre fasse connaître au comité les éventuelles consultations, projets de lois ou problématiques, qui nécessiteraient une prise de position.

Histoire de rendre un peu plus visible les positionnements de Trait d'union, le comité propose à l'assemblée de préavis positivement l'élaboration d'un « rapport annuel d'activité » qui serait envoyé aux directions des différents départements ou aux institutions concernées par nos actions de l'année. Le débat est ouvert et divers avis émergent.

Un membre interroge l'efficacité de tels rapports au regard du nombre de bilans reçus en fin d'année par les directions des différents départements ou les institutions. Un membre ajoute que des propositions de rencontre avec les directions devraient être annexées au rapport annuel. La pertinence de la temporalité annuelle est questionnée. Plusieurs membres privilégient des sollicitations ciblées lors de l'une ou l'autre action spécifique, afin d'être plus incisif et d'inscrire nos rapports dans l'actualité. Dans ce sens, un membre propose de rebondir sur les sujets vifs en utilisant la presse pour transmettre nos points de vue. Le rapport d'activité annuel ou les rapports ponctuels pourraient être envoyés à la presse. Enfin, la forme de ces rapports est interrogée par plusieurs membres. Des formes plus « sexy » que le rapport écrit sont défendues (utilisation de présentation informatique originale).

Claude BLANC met au vote le préavis positif de la proposition du comité en la complétant des propositions des membres. L'assemblée décide à l'unanimité de préavis positivement la proposition du comité et les bonifications des membres.

7. COMITE : DEMISSION / ADHESION / ORGANISATION

Cécile BONDUELLE a choisi de quitter le comité au terme de cette assemblée. Claude BLANC la remercie pour son implication, sa gentillesse, sa bonne humeur et la pertinence de ses interventions. En perspective de son absence à cette assemblée 2013, Cécile BONDUELLE a déjà été remerciée pour son engagement lors du dernier comité.

Suite à cette annonce, le comité a approché Marie-José KOLLY, membre de la première heure de Trait d'Union et très active au sein des actions. En effet sa vigilance aigüe et ses questions pertinentes lors des actions sont fortement appréciées. Marie-José KOLLY a accepté cette sollicitation et se présente brièvement aux membres présents. Elle apprécie notamment de côtoyer, au sein de Trait d'Union, des professionnels d'horizons différents. Claude BLANC invite l'assemblée à remercier une fois encore Cécile BONDUELLE et à accepter l'adhésion au comité de Marie-Josée KOLLY par acclamation. Les applaudissements sont nourris.

Catherine PAPAUX a également annoncé son souhait de quitter le comité suite à son engagement dans des fonctions de responsable. Le poste vacant a été annoncé lors de l'invitation à l'assemblée générale.

Au niveau de l'organisation du comité, la fonction de caissière a fait l'objet d'un changement et a été reprise par Caroline AFFOLTER BERISHA, en remplacement de Catherine PAPAUX. Cette dernière est remerciée pour sa rigueur et sa précision dans la gestion des comptes de

l'association par un petit cadeau. Le nouvel organigramme et les fonctions de chacun des membres du comité sont rappelés par le Président.

8. ADHESION DE TRAIT D'UNION COMME MEMBRE COLLECTIF A D'AUTRES ASSOCIATIONS

Trait d'Union a été sollicité durant l'année 2012 par diverses associations afin d'envisager une collaboration ou une adhésion. Concrètement nous avons été abordé par :

- Forum Handicap Fribourg, via son président Nicolas ROBERT. Le but de cette association est de promouvoir le droit à l'égalité des personnes en situation de handicap
- Le GFIS, groupement fribourgeois des institutions sociales via son président François MENETREY et son administratrice Christine MICHAUD. Le but de cette association est de promouvoir et développer l'action sociale dans le canton, de coordonner les efforts des organisations officielles et privées et d'être un lieu de rencontre pour les travailleurs sociaux et les bénévoles. Depuis 2003 les actions se sont concentrées sur l'élaboration du répertoire social fribourgeois et la coordination de cette activité avec les autres organismes.
- ASFRIS, Association Suisse pour la Formation, la Recherche et l'intervention sociale, via sa présidente Françoise TSCHOPP (notre dernière intervenante lors de l'AG 2012). Le but de cette association est de développer les moyens d'échange entre formateurs, chercheurs et professionnels de l'intervention sociale.

Avant de proposer une modification des statuts, le comité invite l'assemblée à préavis positivement une proposition lui donnant la possibilité de réfléchir et décider de l'adhésion de Trait d'union à d'autres associations à titre collectif dans le cadre de ses tâches de représentation. Le débat est ouvert.

Un membre estime que l'ouverture à l'adhésion au sein d'association à titre collectif devrait être réfléchi dans les deux sens. Elle rappelle qu'à ce jour seul des personnes physiques sont admises au sein de Trait d'union. Les adhésions collectives ne sont pas prévues par les statuts. Une autre question est posée : est-ce au comité de décider d'une adhésion ou à l'assemblée générale ? Des débats émergent le sentiment qu'une modification des statuts semble nécessaire pour traiter de l'adhésion de Trait d'union à titre collectif à d'autres associations.

De ce fait, Claude BLANC propose que le comité reprenne cette proposition l'année prochaine, en précisant les fonctions du comité et de l'assemblée et qu'une modification des statuts puisse être mise au vote. Les membres présents acceptent à la majorité cette alternative.

9. BUDGET « DEFRAIEMENT » EN CAS DE REPRESENTATION DE TRAIT D'UNION

Dans le cadre de l'élaboration du budget, le comité propose à l'assemblée de voter un nouveau poste : « défraiement en cas de représentation ». En effet, au vu du bilan 2012, nous constatons que nos membres peuvent être amenés à se déplacer pour représenter l'association. Le nouveau poste est accepté à l'unanimité par l'assemblée.

10. COMPTES 2012 ET BUDGET 2013

Caroline AFFOLTER BERISHA présente les comptes 2012 et budget 2013. Une discussion autour du terme « réserve » est abordée par un membre. La notion de « fond propre » est finalement retenue.

Valérie GREMAUD, vérificatrice des comptes fait lecture de son rapport et donne décharge à la caissière.

Les comptes 2012 et le budget 2013 sont acceptés par acclamation par l'assemblée. Claude BLANC remercie les caissières et les vérificateurs pour leur travail.

11. VERIFICATEURS DES COMPTES : DEMISSION ET ELECTION

Valérie GREMAUD quitte la fonction de vérificatrice au terme de l'exercice 2012 et est remerciée par Claude BLANC au nom du comité. Cécile BONDUELLE a accepté de reprendre la fonction et est élue par l'assemblée, avec Jean-Luc BOURQUI qui poursuit son mandat pour deux ans.

12. ELABORATION DU PROGRAMME DES ACTIONS 2013

Marlyse DUC anime cette partie. Elle rappelle que chaque membre dispose de 3 voix et que le comité s'engage à organiser entre 2 et 3 actions sur l'année, en fonction des disponibilités et des délais. Voici les propositions d'action parvenues au comité et le nombre de voix obtenues suite au vote:

Visites - rencontres	Vote	Autres actions	Vote
Visite du Quadrant	13	Nouvelle loi de protection de l'adulte et ses effets	12
Visite de l'OSEO et présentation de ses différents services	9	Echange autour des dépendances : quelle prise en charge en 2013?	13
Visites des établissements de Bellechasse	15	Collaboration inter-institutionnelle (RIFA)	
Présentation et visite de «Communes sympas», projet issu du modèle «Marly sympa» (sous l'impulsion du Bureau cantonal de l'intégration et des migrants)	10	Présentation du nouveau système tarifaire hospitalier (SwissDRG) et enjeux sur la protection des données. Perspectives dans le domaine psychique (TARpsy)	4
		ORP : champ d'intervention – limites d'action – quelle prise en charge pour les personnes sans droit aux IC?	19

L'assemblée laisse au comité la marge de manœuvre nécessaire pour gérer l'égalité entre la visite du Quadrant et l'échange autour de la prise en charge des dépendances.

13. Divers

Sabine CORZANI présente la promotion des festivités en lien aux 10^{ème} journées de la schizophrénie. Des flyers sont mis à disposition.

L'assemblée se termine sur cette invitation. Nous poursuivons par la suite nos échanges par la présentation dynamique et originale du projet Clown Ensemble Fribourg par Christine GOLAY JAY de la compagnie les « inter-nez ».